

Zoom sur

Les activités de bureaux

Cette catégorie regroupe les entreprises, administrations ou organismes qui emploient des salariés dans des locaux ouverts en journée uniquement et n'accueillant pas (ou peu) de public à la différence des commerces.



En quelques chiffres

14 %

Le **secteur tertiaire** (qui inclut entre autres les activités de bureaux) représente environ 14% de la **consommation énergétique finale française**.

20 à 25 %

Les **activités de bureaux** consomment environ le quart de la **consommation finale d'électricité** selon des estimations menées en Guadeloupe¹ et en Corse².

44 %

En **Guadeloupe**, près de la moitié des salariés travaillent dans ce secteur d'activité qui inclut aussi **l'administration publique**.

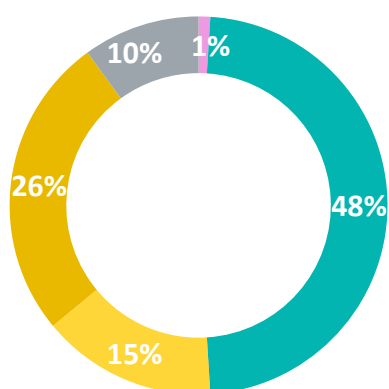
140

C'est la valeur de la **performance énergétique moyenne en kWh/m².an¹**. Cette valeur est comparable à celle fournie en métropole par l'OID (Observatoire de l'Immobilier Durable) dans le baromètre 2020 qui est de **168 kWh/m².an**.

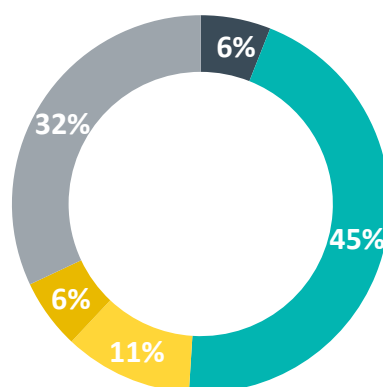
¹ OREC GUADELOUPE/OC2 Consultants (2017) « Analyse énergétique des activités du tertiaire par catégorie »

² Collectivité territoriale de Corse, (2013) « SRCAE de Corse »

Une étude de Guadeloupe¹ menée en 2017 principalement basée sur des organismes publiques ainsi qu'une étude récente de l'ADEME Martinique³ basée sur huit bâtiments tertiaires dont la moitié sont des bureaux ont montré les profils de consommation types suivant :



Source : OREC Guadeloupe/OC2 Consultant, (2017)



Source : ADEME Martinique

■ ECS ■ Climatisation ■ Ventilation ■ Eclairage ■ Bureautique, serveur, onduleur, TIC ■ Autre

La climatisation est le premier poste de consommation. Le second poste pour les deux territoires s'explique par la présence ou non d'usages spécifiques qui s'avèrent lorsqu'ils sont mis bout à bout très énergivores (serveurs informatiques, onduleurs, appareils électroménagers). Pour la Martinique, ces usages sont inclus dans la catégorie « Autre ». Le profil de consommation de la Guadeloupe (à gauche) est en adéquation avec celui de la Martinique. La composition de ce second poste de consommation démontre que l'efficacité énergétique ne se limite pas uniquement à des équipements mais aussi à des usages.

³ADEME (2020). "Améliorer le confort et la performance énergétique des bâtiments tertiaires en Martinique"

Comprendre

Les activités de bureaux sont incluses dans le secteur tertiaire qui représente une part non négligeable de la consommation d'énergie électrique de l'ordre de 30 à 50 % selon les territoires. Il est souvent difficile d'avoir des chiffres précis sur la décomposition de ce secteur qui regroupe un grand nombre d'activités comme les hôtels, les restaurants ou encore les commerces alimentaires ou non alimentaires.

Malgré cette absence de données spécifiques, on peut facilement concevoir que les usages principaux de ces structures sont d'alimenter les équipements informatiques et bureautiques nécessaires au fonctionnement de l'activité et d'assurer un confort sur le lieu de travail : éclairage, ventilation, et climatisation.

Les bureaux comprennent des nombreux équipements électriques (ordinateurs, imprimantes, écran, routeurs) qui reste souvent en veille. Or il faut savoir que même en veille ou éteint les équipements qui contiennent un transformateur ont une consommation résiduelle en permanence. Bien que faible individuellement, cette consommation, à l'échelle d'un bureau où des centaines de collaborateurs travaillent ensemble, peut finir par représenter beaucoup. Des solutions simples et des réflexes à prendre (couper sa multiprise en partant) peuvent permettre de générer des économies et d'éviter du gaspillage d'énergie.

Par ailleurs, le numérique occupe une place de plus en plus importante avec le développement des solutions « cloud ». Bien que n'ayant pas une conséquence directe sur la consommation d'énergie (les serveurs sont très souvent délocalisés) le coût carbone indirect lui n'est pas négligeable et il faut donc travailler aussi sur cet axe.

Agir



Climatisation

- Installer des climatiseurs performants,
- Installer des brasseurs d'air en complément ou supplément de la climatisation,
- Couper/réduire la climatisation ou la ventilation avant de quitter la pièce ou les locaux,
- Régler la température de consigne à 4 ou 5°C de moins que la température extérieure sans aller en dessous de 26°C.
- Limiter les apports de chaleur dans les locaux ou les bâtiments



Éclairage

- Profiter au maximum de la lumière naturelle du soleil,
- Éteindre la lumière de la pièce quand elle est inoccupée,
- Éviter les systèmes d'éclairage avec ballast,
- Opter pour des lampes basse consommation ou des LED,
- Diminuer le nombre de sources lumineuses.



Veille

- S'équiper et utiliser des multiprises avec interrupteur,
- Débrancher si non indispensable les équipements électriques après utilisation (chargeur, écran, etc.),
- Privilégier une extinction des équipements multimédias plutôt qu'une mise en veille en cas d'absences.



Numérique

- Choisir des appareils porteurs de labels environnementaux,
- Garder plus longtemps ses équipements,
- Privilégier le stockage local plutôt que le cloud,
- Préférer les réunions en audio plutôt qu'en visio,
- Optimisez la taille des fichiers que vous transmettez
- Nettoyer régulièrement votre boîte mail et vos fichiers en ligne.

